



DHG, dotations 1^{er} degré, Éducation Prioritaire, salaires, des moyens pour l'Éducation. - Appel intersyndical académie de Créteil -

La carte des REP, imposée par le rectorat et le ministère, a exclu des établissements de l'Éducation Prioritaire malgré leur forte mobilisation. Le principe du périmètre constant, qui ne répond pas aux besoins de notre académie marquée par la difficulté sociale et la pauvreté, a mis en évidence la politique d'austérité appliquée à l'Éducation Nationale. Le manque de moyens caractérise les dotations allouées aux écoles, aux collèges et aux lycées de notre académie, notamment sur le nombre d'élèves par classe. Nos salaires continuent de subir le gel du point d'indice alors que la rectrice bénéficie d'une augmentation de son indemnité à hauteur de 69% qui porte son montant au dessus du salaire annuel d'un agrégé en début de carrière.

**Pour ces raisons l'intersyndicale de l'académie de Créteil
(CGT éduc'action, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNUipp-FSU) appelle à la grève le 3 février pour :**

- la fin de la politique de gel des salaires, le rattrapage de la baisse du pouvoir d'achat de 14% depuis 2000, la revalorisation de nos salaires ;
- des DHG et des dotations en postes à la hauteur des besoins ;
- l'élargissement de la carte des REP, aucune sortie du dispositif de l'Éducation Prioritaire ;
- le respect des seuils, contre l'augmentation du nombre d'élèves par classe ;
- le respect des horaires réglementaires en LP et le maintien des filières et des offres de formation des domaines professionnels sous statut scolaire, non à la politique du « tout apprentissage » ;
- la réécriture des décrets sur les rythmes scolaires qui mènent à une forme de territorialisation de l'École, et dégradent les conditions d'enseignement ;
- des créations de postes de fonctionnaires titulaires, l'allègement des effectifs, un remplacement à la hauteur des besoins, la création de tous les postes nécessaires : formateurs, RASED, maîtres supplémentaires, etc...
- des modalités pour la titularisation de tous les non titulaires ;
- la mise en place de parcours de formation adaptés à l'ensemble des concours avec 2/3 du temps en ESPE et seulement 1/3 du temps en responsabilité dans la classe du tuteur ;
- l'amélioration de nos conditions de travail : contre l'augmentation de la charge de travail des personnels, contre les pressions managériales de la hiérarchie. Pour la défense des décharges de service face à la mise en place d'un régime indemnitaire ;
- des allègements de service pour les enseignants de LP, comme pour ceux des séries générales et technologiques. Des mêmes droits pour tous.
- le respect des droits à mutation inter et intra, aux temps partiels, à la formation, etc...
- la création de postes d'agents administratifs, de santé et sociaux à tous les niveaux pour accompagner le service public d'éducation nationale.

L'intersyndicale appelle à l'organisation d'AG dans les établissements ou d'AG de ville pour assurer la réussite de cette mobilisation.

TOU-TE-S EN GRÈVE, LE 3 FÉVRIER 2015 ! Manifestation - 14h00 - Luxembourg